

## Les vins mis à l'amende sur les pesticides !

La revue *Que Choisir* a dévoilé dans son numéro 518 du mois d'octobre 2013, l'enquête « Des pesticides dans le vin, nos analyses ». Kudzu Science fait le point pour vous sur cet article.

L'enquête de l'UFC- Que Choisir ([accès abonné](#)) parue mardi dernier est sans appel. Les pesticides sont présents dans tous les vins. L'organisme a effectué une analyse de 92 vins, provenant de toutes les régions viticoles françaises (Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Côtes-du-Rhône, Languedoc-Roussillon, Loire, Provence). Sur les 165 molécules recherchées, 33 ont été détectées. Et c'est dans la région de Bordeaux que l'on en retrouve le plus.

### Les vins biologiques n'échappent pas à la contamination

Aucun vin n'échappe aujourd'hui à la pollution par les produits phytosanitaires (fongicides, insecticides, herbicides), pas même les vins issus de l'agriculture biologique. Si le vin "bio" est relativement épargné, des traces ont tout de même été détectées mais "probablement d'origine environnementale". Autrement dit, les résidus sont des "cadeaux" des exploitations voisines! La plupart contiennent, en effet, un ou deux résidus à l'état de traces.

De plus, 4 bouteilles de vins bios sur 10 contiennent des teneurs non négligeables de Phtalimide, un fongicide qui n'est toutefois pas considéré comme toxique pour l'homme.

### Pas de risque pour la santé ?

D'après les enquêteurs de l'UFC, toutes les teneurs en pesticides détectées sont « infinitésimales » et toutes largement inférieures aux seuils de toxicité, appelés LMR (Limite Maximale de Résidus), établis par l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments (AESA/EFSA) applicable au raisin de cuve, c'est-à-dire avant fermentation alcoolique.

Cependant, en l'absence de limitations précises de résidus de pesticides dans les vins, consommateurs et producteurs français sont dans le flou ! La France restant, malheureusement, le premier utilisateur européen de pesticides (62 700 tonnes en 2011). L'utilisation de ces pesticides a même progressé de 2,7 % entre 2010 et 2012, alors que le projet [Ecophyto](#), lancé en 2008 à la suite du Grenelle Environnement, prévoyait une baisse progressive de la dépendance des exploitations aux produits phytosanitaires (soit une baisse de 50% sur 10 ans.).

Selon une [enquête de l'Institut de Veille Sanitaire](#) publiée en avril, les Français seraient ainsi trois fois plus exposés que les américains à certains pesticides et 13 % des femmes en âge de procréer présenteraient des seuils critiques à un Polluant Organique Persistant dans le sang (POP). Et cette contamination n'est pas sans danger! En effet, selon [une enquête de l'INSERM](#), l'exposition à ces substances serait associée au développement de cancers et de maladies neurodégénératives pour les agriculteurs, mais également pour les riverains ! En cause : l'épandage massif de pesticides par pulvérisation sur les vignes, encadré par une législation spécifique, mais peu contrôlé (en savoir plus sur la législation via [l'Observatoire des Résidus de Pesticides ORP](#)).

Les techniques analytiques pour doser les pesticides en cas d'exposition sont néanmoins limitées. En effet, peu de laboratoire possède les moyens pour un appareil permettant de rechercher tous les produits phytosanitaires présents. Une sélection est donc réalisée au départ dans une méthode d'analyse et pour une matrice donnée (sang, cheveux ?). A ce titre, [le kit Bilan pesticides viticulture](#) proposés par Kudzu Science permet grâce à l'analyse d'une fine mèche de cheveux, d'évaluer son exposition à plus de 30 pesticides spécifiquement utilisés en viticulture.

### Que retenir ?

Toutes les bouteilles sont contaminées, à plus ou moins forte dose et ce sans aucun rapport avec le prix de la bouteille.

Les vins issus de cultures traditionnelles renferment en moyenne quatre pesticides différents (le record étant de 14 pour le bordeaux Mouton Cadet 2010).

Parmi les substances détectées : du Bromopropylate et du Carbendazyme, interdits d'utilisation en France!

Il y a 3000 fois plus de résidus de pesticides dans le vin que dans l'eau potable.

Les teneurs sont toutes inférieures aux Limites Maximales de Résidus" (LMR), fixées par la réglementation européenne.

Cette étude met en évidence la carence des dispositifs publics de contrôle pour la protection des consommateurs, et le silence des viticulteurs à l'exception des quelques démarches individuelles ou collectives de vignerons responsables.

La balle est désormais dans le camp des pouvoirs publics pour faire changer en profondeur les pratiques.